

Transmission à l'Elu pour avis le :

Visa de l'Elu pour avis :



## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

TERRASSE

ETALAGE

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de l'enseigne : .....

Adresse : .....

☎ : .....

📧 : .....

Raison sociale : .....

Activité commerciale : .....

N° du registre du commerce/Extrait Kbis : .....

Nom, prénom et qualité du représentant (propriétaire, gérant...) : .....

.....

Type de licence de boissons (pour les commerces concernés) : .....

Adresse de facturation : .....

Nom du prédécesseur (si nouvel exploitant, date d'achat du fonds de commerce) : .....

.....

### PROJET

## TERRASSES

Temporaire                       Création                       Modification                       Reprise

Terrasse sans aménagement avec dispositifs amovibles, en m<sup>2</sup> : \*

Nombre de tables et de chaises :

Terrasse aménagée avec dispositifs fixes, en m<sup>2</sup> : \*\*

Nombre de tables et de chaises :

Véranda, en m<sup>2</sup> :

\* Dispositif amovible = éléments de séparation (paravent ou bat-flanc démontable), porte menus sur pied, jardinière transportable, parasol, store sur pied, autre mobilier de terrasse ou décoration...).

\*\* Dispositif fixe ( demeurant à l'année) = plancher, élément de séparation scellé au sol, jardinière, parasol ou store sur pied scellé au sol, autre mobilier de terrasse avec emprise au sol, non mobile).

\* + \*\* Indiquer le nombre et la nature des éléments installés à l'intérieur des terrasses.

## ▪ ETALAGES

Surface occupée en m<sup>2</sup> : .....

Longueur : ..... Largeur : .....

Indiquer le nombre en face de chaque élément installé à l'intérieur de la surface autorisée :

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| ▶ Tourniquet :                | ▶ Porte-menu sur pied, hors terrasse * :   |
| ▶ Présentoir :                | ▶ Porte documents d'agence immobilière** : |
| ▶ Portant (vêtements) :       | ▶ Chevalet de presse*** :                  |
| ▶ Etal (fruits, légumes...) : | ▶ Banque réfrigérée :                      |
| ▶ Mannequin :                 | ▶ Rôtissoire :                             |

**Rappel** : \* Un seul porte- menus sur pied est autorisé au droit des commerces sans terrasse.

\*\* Un seul porte- documents est autorisé au droit des agences immobilières uniquement.

\*\*\* Un seul chevalet est autorisé devant les commerces concernés par la presse uniquement.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

### POUR LES ETALAGES ET TERRASSES

1. Formulaire de demande d'autorisation d'occupation du domaine public.
2. Plan d'aménagement ou croquis décrivant l'installation projetée (indiquer l'échelle).
3. Photo de l'établissement (vue de face)

### POUR LES TERRASSES UNIQUEMENT

1. Plan cadastral et plan de masse (possibilité d'obtention à l'accueil des services techniques municipaux, 1500 Boulevard Lepic).

### RAPPEL :

- Toute création ou modification de terrasse ou installation d'étalage devant un commerce doit faire l'objet d'une demande d'occupation du domaine public.
- Toute suppression du dispositif doit être effective dans un délai de deux mois par courrier avec AR au service Droits de Voirie.

### RENSEIGNEMENT ET DEPOT DU DOSSIER

MAIRIE D'AIX LES BAINS

ATRIUM- anciens Thermes nationaux  
BP 348  
73103 AIX LES BAINS CEDEX  
[ServiceDroitsdevoirie@aixlesbains.fr](mailto:ServiceDroitsdevoirie@aixlesbains.fr)  
04.79.35.78.98

En cas d'accord, je m'engage à respecter les termes de l'arrêté accordant l'autorisation de voirie, et à m'acquitter de la redevance annuelle selon le taux fixé par le conseil municipal.

**Signature du demandeur :**  
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

**Date :**